

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE DU 20 JUIN 2018</b></p>
---

Membres du conseil présents

Françoise ANCEAUX  
Thierry ARNAL  
Franck BARBIER  
Jean René BIHET  
Frédéric CADIOU  
Pierrick COLPIN  
Sandrine DE CROOS  
Ghislaine DENISSELLE  
Sylvie DIVERCHY  
Amélie GERNEZ  
Philippe JOSPIN  
Calypso LALOU  
Sophie MERIAUX  
Emilie SIMONEAU

Excusés :

Guillaume RICHARD – Pouvoir à Frédéric CADIOU

Invités :

Cynthia POPIOLEK, Trésorière STAPS VA  
Cody DEMASSIEUX, représentant réseau asso STAPS  
Mohamed OUSSEDRATE, Association MISE

---

En préambule, E SIMONEAU accueille les étudiants nouvellement nommés au conseil de la FSMS et leur demande de se présenter au conseil.

1° Election du Directeur Adjoint chargé des enseignements

E SIMONEAU indique qu'il y a un candidat au poste de Directeur adjoint chargé des enseignements, il s'agit de Thierry ARNAL.

T ARNAL présente son parcours et ses projets aux membres du conseil.

Il répond ensuite aux questions des membres du conseil sur son programme et la vision de son rôle.

E SIMONEAU apporte son plein soutien à la candidature de T ARNAL.

Il est ensuite procédé au vote.

Résultats du vote :

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de bulletins blancs : 3

Vote Non à la proposition d'élection de Thierry ARNAL au poste de Directeur adjoint chargé des Enseignements de la Faculté des Sciences et Métiers du Sport : 1

Vote Oui à la proposition d'élection de Thierry ARNAL au poste de Directeur adjoint chargé des enseignements de la Faculté des Sciences et Métiers du Sport : 10

**Le conseil de la FSMS a élu M Thierry ARNAL en tant que Directeur adjoint chargé des enseignements de la Faculté des Sciences et Métiers du Sport.**

## 2° Demandes de subvention des associations

C DEMASSIEUX, VP relations externes de l'association STAPS VA, vient présenter les actions de l'association.

M OUSSEDRATE, ancien trésorier, présente le bilan de l'année 2017-2018 qui est négatif de 1 750€. Le budget prévu pour 2018-2019 est de 54 300€ et l'association souhaite une participation de la FSMS de 2 500€.

Pour l'association MISE, c'est M OUSSEDRATE qui présente également le bilan et les projets de l'association.

Le bilan de l'association fait apparaître un déficit de 1 583€. Certains événements ont été plus coûteux que prévu. Tous les événements ne seront pas reconduits.

Pour l'an prochain il y aura une recherche d'événements plus qualitatifs et la concomitance de la coupe du monde de foot féminine durant 2019 à Valenciennes.

S MERIAUX propose l'aide du district de Valenciennes et un partenariat avec la ville de Valenciennes. Le budget prévisionnel total est de 37 200€, la demande de subvention est de 2 000€.

E SIMONEAU précise que le montant prévu au budget pour les subventions est de 3 000€ au total. Elle propose donc l'attribution d'un montant de 1 500€ à chaque association.

Vote pour l'attribution de d'une subvention de 1 500€ à MISE et 1 500€ à STAPS VA :

Abstention : 1

Pour : 14

**Il est attribué une subvention de 1 500€ à MISE et 1 500€ à STAPS VA.**

## 3° Approbation du compte rendu du conseil du 12/12/2017

Il n'y a pas de remarques des conseillers.

*Vote pour le compte rendu du 12/12/2017 :*

*Ne prend pas part au vote : 1*

*Abstention : 3*

*Pour : 11*

## 4° Informations générales

- Ressources humaines – Rentrée 2018

*Titulaires :*

Sylvain CREMOUX : Délégation CNRS pour projets de Recherche à Toulouse – ½ décharge

Cyril GARNIER : Détachement Ministériel pour 3 ans

Jérôme GRAINDORGE : Direction du Numérique, Directeur adjoint délégué aux usages du numérique pour 2 ans

Éric WATELAIN : Mutation à Toulon

*ATER (100%) x 4 :*

- Biomécanique : Anis TOUMI
- Physiologie : Jennifer BASSEMENT
- Sociologie : pas encore pourvu
- Management : Laurent NKODO SAMBA

*Enseignant-Chercheur contractuel* en remplacement d'E. WATELAIN (Mise en place du recrutement avec un comité de sélection fin août)

*Professeur contractuel du 2nd degré en EPS x 2 (ou 4 ½ postes) : à la recherche de candidats...*

- Parcoursup :

A la FSMS pour la rentrée 2018-2019 :

- 390 places pour les primo-entrants
- 1590 candidats à classés de 1 à 1590 selon les attendus nationaux en STAPS :
- Compétences scientifiques
- Compétences littéraires et argumentaires
- Compétences sportives
- Investissement associatif et responsabilités collectives

+ Fiche Avenir

Total sur 150 points

En fonction de leurs compétences, 2 propositions possibles « Oui » ou « Oui si »

Si « oui si » : Remédiation légère ou Remédiation lourde (Licence 1 en 2 ans)

Nombre de Propositions acceptées : Total 283 /oui : 186/ oui si léger : 52/ oui si lourd : 45

## 5° Compte financier 2017

G DENISSELLE présente le compte financier pour l'année 2017.

### **Le résultat :**

Les recettes se sont élevées à 380 181 € et les dépenses à 361 524 €, soit un résultat excédentaire de 18 657€.

### **Analyse des recettes :**

Les recettes ont diminué de 17% en sachant qu'elles avaient augmenté de 34% en 2016.

Par rapport à l'an dernier, on note surtout une diminution des ressources propres de 79 577€ soit - 53 %. Cette diminution est due principalement à la diminution des recettes FC, à la non ouverture du DU SMH et à la baisse du montant de la collecte de taxe d'apprentissage 31 044€ contre 61 595€ l'an dernier.

### **Analyse des dépenses :**

Les dépenses ont augmenté de 4 745€ soit 1.3%.

Les dépenses d'investissement ont diminué de 75 % par rapport à 2016.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 29%.

Des dépenses d'achat de logiciels qui étaient auparavant achetés en investissement sont maintenant en redevance annuelle, donc en fonctionnement. Des dépenses de rénovation de l'amphi ont été entreprises.

Le montant des dépenses de prestations internes a diminué.

Les dépenses de personnel ont augmenté de 32 185 €, soit 16%.

Le coût des surveillances a augmenté de 7 000€ : 8 628€ au lieu de 1 605€ en 2016.

Le volume d'heures complémentaires a augmenté.

## 6° Budget rectificatif

Les effectifs du Master 3MH étant prévus à 24 au lieu de 10 étudiants pour la rentrée 2018, un budget rectificatif de  $14 \times 3\,837 \text{ €} = 53\,718 \text{ €}$  en recettes a été demandé.

Dépenses prévues :

- Personnel : 13 350 €
- Fonctionnement : 8 868 €
- Investissement : 31 500€

## 7° Questions diverses

La date de pré-rentrée 2018 est fixée au 03/09/18.

E SIMONEAU souhaite savoir si cela pose problème de réaliser une pré-rentrée en août, les membres du conseil n'y voient pas d'inconvénient.

G RICHARD souhaite la prise en charge de l'inscription au TOEIC des étudiants du master EMP.

E SIMONEAU propose de faire filtrer les candidatures par l'enseignant d'anglais.

La séance est levée à 17h50.